

N/REF : 17/08/2026 16H14 C:262833 I:37248

V/Email reçu le Lundi 17/08/2026 a 16H14

IMMEUBLE : ROSERAIE
6 ALLEE DE LA ROSERAIE
38240 MEYLAN

REGIE IMMOBILIA

**5 BOULEVARD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE**

St Martin-H, le 25 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 6 ROSERAIE - M.WALTER
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE SOUS SOLS
Donneur d'ordre : Mme M KELLER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/08/2026 A 16H15:
INTERVENTION DEPUIS LES SOUS SOLS
POMPAGE DE DEUX CAMIONS
LAVAGE DE L'ENTRÉE DU GARAGE PLUS L'AQUADRAIN A LA DEMANDE DU GARDIEN
POMPAGE DE LA STATION DE RELEVAGE
LA POMPE NE FONCTIONNE PAS
SELON LE GARDIEN APRES CHAQUE FORTE PLUIE LES POMPES SE BOUCHENT
REPLI CHANTIER

LE 24/08/2026 A 12H00:
INTERVENTION DEPUIS LE POSTE
CONTROLE DE L'ALIMENTATION
LE COURANT EST BIEN PRESENT
LA POMPE FONCTIONNE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 25/08/26 A 19H13
A.DELAMARCHE@REGIE-IMMOBILIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 17/08	1	174,79		349,58
1,50	H.Ouvrier Electromécanicien le 17/08	1	75,29		112,93
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,63		40,63
TOTAL H.T.					503,14
T.V.A. a 20,00%					100,62
TOTAL T.T.C.En EURO					603,76

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN